



**Question écrite de la Députée Katrin JADIN
à Madame Maggie DE BLOCK, Ministre des Affaires sociales
et de la Santé publique, de l'Asile et de la Migration,
concernant le renforcement de la politique d'asile par le gouvernement
- Bruxelles, le 19 novembre 2019 -**

Madame la Ministre,

La presse s'est récemment faite l'écho des nouvelles mesures adoptées par le gouvernement en vue de renforcer la politique d'asile. Selon mes informations, outre l'engagement de personnel supplémentaire au CGRA, des bâtiments vont prochainement être mis à disposition des instances d'asile par la Régie des bâtiments et la Défense. De plus, Fedasil va prochainement lancer des appels d'offres en vue de la création de nouvelles places d'accueil par des partenaires privés.

Madame la Ministre, mes questions à ce sujet sont les suivantes :

- Combien de personnes vont-elles prochainement renforcer les effectifs du CGRA ? Quelles seront leurs missions principales ?
- Quid des effectifs du Conseil des contentieux des étrangers ?
- Dans le but de faciliter les missions d'accueil des instances d'asile, combien de bâtiments vont-ils être mis à disposition de ces dernières ?
- Combien de centres d'accueil vont-ils être mis sur pied par des sociétés privées ? Pour combien de places supplémentaires ?

Je vous remercie, Madame la Ministre, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

Katrin JADIN

Réponse de la ministre :

Question 1 :

Recrutements pour le CGRA. Les recrutements pour le niveau A concernent des officiers de protections pour le traitement des demandes de protection internationale.

| | 1 jan 2019 jusqu'au 31 dec 2019 | 1 jan 2020 jusqu'au 30 juin 2020 | 1 jan 2019 jusqu'au 30 juin 2020 |
|---------------------------|--------------------------------------------|---------------------------------------------|---------------------------------------------|
| niv A | 68 | 47 | 125 |
| autres niveaux | 9 | 11 | 20 |
| total | 77 | 68 | 145 |

Question 2 :

Le Conseil du Contentieux des Etrangers peut recruter 10 employés de niveau A et 10 employés de niveau C pour le traitement des recours dans le cadre de la procédure d'asile.

Question 3 :

Dans sa recherche de nouvelles places d'accueil, Fedasil est régulièrement en contact avec la Régie des bâtiments et la Défense. Actuellement l'Agence travaille avec la Régie des Bâtiments pour pouvoir ouvrir quelques nouveaux sites mais n'a pas de nouveau projet concret avec la Défense.

Par ailleurs, Fedasil cherche à renforcer sa collaboration avec la Défense et la Régie des Bâtiments pour pouvoir bénéficier plus facilement et plus rapidement de sites leur appartenant en cas de besoin de places d'accueil supplémentaires.

Question 4 :

Fedasil a publié fin 2019 un marché public en urgence pour la mise à disposition rapide de places d'accueil par des opérateurs privés.

Jusqu'à présent, deux centres gérés par des opérateurs privés ont ouvert à savoir Marcinelle (174 places) géré par MyAssist et Etterbeek (100 places) géré par G4S. Le centre d'Etterbeek devrait augmenter sa capacité dans les prochaines semaines et atteindre une capacité totale de 350 places. Dans le même temps, l'ouverture du centre de Kalmthout (120 places) aurait dû avoir lieu mais a été retardée pour de multiples raisons. L'Agence espère une ouverture dans le courant du mois d'août.

Le 10 juillet, le Conseil des Ministres a également approuvé l'attribution de sites supplémentaires à des opérateurs privés. Ces sites représentent une capacité totale de 2486 places. Début 2020, un autre marché public a été lancé pour la mise à disposition de places de réserve (places tampons) qui pourront être utilisées en fonction des besoins.